

Le 25 janvier 2010

A une assemblée extraordinaire du conseil municipal de St-Ferréol-les-Neiges, tenue au lieu habituel et à 19 heures 30, à laquelle étaient présents mesdames Monique Goulet, Lyse Gingras et Ghislaine Lortie et messieurs Laurent Habel, Robert Pilote et Léopold Michel, tous formant quorum sous la présidence de monsieur Germain Tremblay, maire.

Rés. 10-021
Avis de convocation
Il est proposé par monsieur Robert Pilote et unanimement résolu que les conseillers municipaux acceptent l'avis de convocation, tel que rédigé.

Rés. 10-022
Budget 2010
Il est proposé par monsieur Laurent Habel, appuyé par monsieur Robert Pilote et unanimement résolu que les conseillers municipaux adoptent les prévisions budgétaires 2010, tel que lues par le directeur général et secrétaire-trésorier, monsieur François Drouin. Elles présentent des revenus de QUATRE MILLIONS HUIT CENT VINGT ET UN MILLE NEUF CENT SOIXANTE-DIX DOLLARS (4 821 970 \$) et une affectation du surplus de QUATRE-VINGT-CINQ MILLE DOLLARS (85 000 \$). Les dépenses de fonctionnement sont de QUATRE MILLIONS CINQUANTE-CINQ MILLE CINQ CENT VINGT DOLLARS (4 055 520 \$) auxquelles s'ajoutent le remboursement de la dette à long terme de SEPT CENT VINGT-NEUF MILLE CENT DOLLARS (729 100 \$), les transferts aux activités d'investissement de QUINZE MILLE DOLLARS (15 000 \$) et le remboursement au fonds de roulement de CENT SEPT MILLE TROIS CENT CINQUANTE (107 350 \$), le tout totalisant QUATRE MILLIONS NEUF CENT SIX MILLE NEUF CENT SOIXANTE-DIX DOLLARS (4 906 970 \$).

Les taxes sur la valeur foncière sont fixées à :

<u>Catégorie</u>	<u>Taux</u>
Résiduelle (résidentielle et autres)	1,04\$/100 \$ d'évaluation
Immeubles non résidentiels	1,48\$/100 \$ d'évaluation
Immeubles industriels	1,48\$/100 \$ d'évaluation
Immeubles agricoles	1,04\$/100 \$ d'évaluation

Rés. 10-023
Programme triennal d'immobilisations
Il est proposé par madame Ghislaine L. Lortie et unanimement résolu que les conseillers municipaux adoptent le programme triennal d'immobilisations pour les années 2010, 2011 et 2012, tel que lu par le directeur général et secrétaire-trésorier, monsieur François Drouin.

Période de questions
La période de questions a débuté à 20 heures 28 et s'est terminée à 21 heures.

Levée de l'assemblée à 21 heures

Germain Tremblay, maire

François Drouin, dir. gén. et sec.-trés.